

Bulletin municipal de
VUILLECIN



JUIN 2022

Mot du Maire

Mesdames et Messieurs,

Voici venu le temps du bulletin municipal, de l'information sur la vie de notre village.

Depuis l'élection de la nouvelle municipalité, nous n'avons pas eu la joie de recevoir la population notamment à l'occasion des Vœux.

Cette année, nous allons bousculer un peu les habitudes. Afin, de partager ensemble un moment convivialité, en lieu et place du repas de la fête des mères, nous donnons rendez-vous aux résidents du village le :

vendredi 8 juillet 2022

afin de partager un apéritif dînatoire.

Tous les détails sur le flyer joint à ce bulletin.

Nous vous attendons !

Pour l'organisation, il est impératif de s'inscrire.

Nous avons besoin, d'un temps de douceur et de retrouvailles, après 2 années de pandémie, la guerre aux frontières de l'Europe et cette actualité lourde et anxiogène.

Je pense à toutes ces familles déplacées, séparées, sans savoir si un jour elles retrouveront leurs villes et villages, tout simplement leur vie d'avant.

Ô combien nous avons de la chance de vivre dans un pays en paix, au sein d'une campagne accueillante. Avoir à disposition tout ce dont nous avons besoin. Il est essentiel de se rappeler et d'apprécier notre qualité de vie.

« Être humain, c'est s'il le faut, mettre gaiement sa vie toute entière «sur la grande balance du destin», tout en se réjouissant de chaque belle journée et de chaque beau nuage ».

(Extrait de la vie de Rosa Luxemburg)

Je vous laisse feuilleter ce livret, avec les dernières informations budgétaires, communales, intercommunales, vie associative.

Je reste à votre écoute,

Amitiés

Le Maire, Laurence INVERNIZZI

Budget de la commune

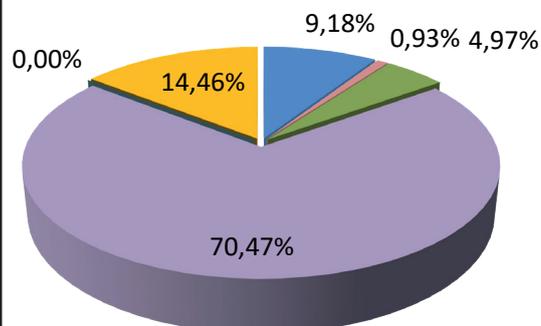
BUDGET COMMUNAL - FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses réelles	
DEPENSES REALISEES	MONTANT
Charges à caractère général	291 505,00
Charges de personnel	3 146,32
Atténuations de produits	4 500,00
Autres charges de gestion courante	69 368,55
Charges financières	2 297,19
Charges exceptionnelles	1 500,00
Dotations aux provisions et dépréciations	250,00
Dépenses imprévues de fonctionnement	-
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	372 567,06

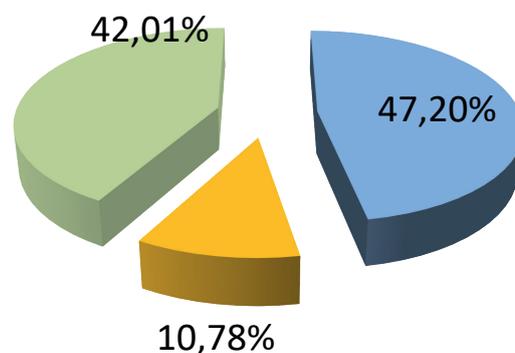
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
RECETTE PERCUES	MONTANT
Excédent antérieur reporté de fonctionnem	48 761,49
Produits des services	3 500,00
Impôts et taxes	149 541,00
Fiscalité locale	139 738,00
Dotations et participations	62 441,00
Autres produits de gestion courante	50 150,00
Produits spécifiques	157 000,00
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	611 131,49
Recettes d'ordre : Aucunes	
Excédent/déficit	197 810,54

BUDGET COMMUNAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D INVESTISSEMENT	
DEPENSES REALISEES	MONTANT
Remboursement d'emprunts	49 500,00
Immobilisations incorporelles	5 000,00
Subventions d'équipement versées	26 775,00
Immobilisations corporelles	379 911,00
Dépenses imprévues d'investissement	0,00
Déficit antérieur reporté d'investissement	77 931,80
TOTAL DEPENSES RELLES D'INVESTISSEMENT	539 117,80
Dépenses d'ordre	
(les opérations d'ordre n'ont pas de conséquences sur la trésorerie, elles ne donnent lieu ni à encaissement ni à	
Réseaux d'électrification	22 800,00
Opérations patrimoniales	22 800,00
TOTAL DEP D'INVESTISSEMENT D'ORDRE	22 800,00
TOTAL DEP D'INVESTISSEMENT	561 917,80
TOTAL RAR + Prévisions	571 557,18



RECETTES D'INVESTISSEMENT	
RECETTES PERCUES	MONTANT
Dotations fonds divers réserves	179 480,25
Subventions d'investissement	41 000,00
Emprunts en Euros	159 735,57
TOTAL REC. REELLES D'INVESTISSEMENT	380 215,82
Recettes d'ordre	
(les opérations d'ordre n'ont pas de conséquences sur la trésorerie, elles ne donnent lieu ni à encaissement ni à	
Virement de la section de fonctionnement	220 264,43
plus/moins value cession d'immo	0,00
Terrains nus	0,00
Immeubles de rapport	0,00
Cne GFP: biens mobiliers, mat.	55,00
Cne: bâtiments et installation	25,00
EPL: bâtiments et installation	18 220,00
Opérations d'ordre entre section	18 300,00
Autres EPL	4 675,00
Avance/cde immo. Corporelle	18 125,00
Opérations patrimoniales	22 800,00
TOTAL RECETTES d'ORDRE D'INVESTISSEMENT	261 364,43
TOTAL REC D'INVESTISSEMENT	641 580,25
TOTAL RAR + Prévisions	641 580,25
Excédent/déficit	70 023,07

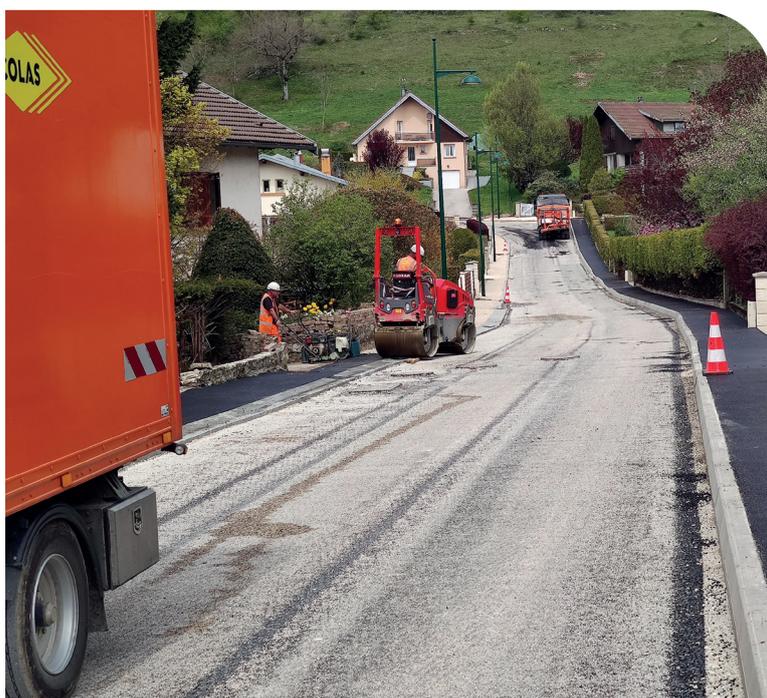


Le conseil Municipal a décidé de geler les Taux d'imposition. Aucune augmentation des Taxes communales ne sera appliquée en 2022.

Vie de la commune

P.A.V « POINT D'APPORT VOLONTAIRE » PLACE DE LA MAIRIE

Comme évoqué dans notre dernier bulletin, dans le but du réaménagement de la place du village, et afin de faciliter l'accès des engins d'enlèvement, les containers de tri sélectif actuellement sur la place de la mairie seront déplacés sur une nouvelle plateforme, route communale 102 « direction ferme de Saint-Lazare ». Les travaux d'enrobé viennent de se terminer, l'espace vert aménagé (à retrouver paragraphe > Biodiversité). La plateforme sera opérationnelle très prochainement. Vous serez informés par le panneau lumineux.



TRAVAUX RUE DE LA LOUVIÈRE

Ils sont enfin terminés ! Après plusieurs mois de report, dû à la non-conformité de l'assainissement chez certains riverains ; dû aux intempéries ; l'hiver ... Nous espérons vivement que le réseau d'assainissement « compétence de la CCGP » tienne le coup ! Le passage d'une caméra a montré des faiblesses à certains endroits. Des réparations urgentes ont été faites. Le chantier a été réalisé par la sté COLAS sous la maîtrise d'ouvrage de Benoît CIRESA.

Montant du chantier d'aménagement COLAS - 156998 € H.T. soit 188397,60€ TTC

ABRIBUS DE L'ÉCOLE

Après la rénovation de la toiture du « poids public », l'entreprise SOLDAVINI a de nouveau été sollicitée pour construire un abribus adossé à l'école, à coté de l'entrée du Périscolaire.

Ces travaux seront réalisés avant fin mai.

RÉNOVATIONS

Rénovation mur du cimetière / rénovation intérieur du poids public : déconvenue ! EPPI /ADMR a renoncé aux 2 marchés faute de mains-d'œuvre. Un nouveau marché sera signé avec l'entreprise PREVALET.

Rénovation du centre bourg : Un 1^{er} rendez-vous de travail avec le cabinet JDDBE et le paysagiste PURE, a eu lieu le lundi 9 mai 2022, validation de l'avant projet définitif en juin 2022. Une présentation de l'aménagement vous sera proposée prochainement... Le centre bourg est le cœur de notre village, il est important de vous associer à sa réfection. Nous vous communiquerons la date de présentation.

VENTES DE TERRAINS

La vente du terrain où se situe l'entreprise Colas au lieu-dit LE PONT ROUGE, s'est concrétisée le 6 mai dernier. Prix de vente 150 000€ net vendeur.

Vente à venir : Terrain Chopard: le prix fixé : 27 780€ net vendeur (le tarif de cette dernière vente n'a pu être renégocié puisqu'une délibération en date du 19 décembre 2019 actait le tarif).

Ces deux ventes permettent le financement partiel des travaux de la rue de la Louvière, la commune aura une capacité d'investissement plus confortable. D'autant plus qu'à compter de 2026, la commune aura apuré les emprunts en cours.

BIODIVERSITÉ

Notre commune est traversée par la rivière le « Dugeon », cette dernière est dotée d'une ripisylve, mais : qu'est-ce qu'une ripisylve ?

Une ripisylve désigne l'ensemble de la végétation : arbres, arbustes, herbacées, de bords de cours d'eau. Elle est également appelée boisement rivulaire. Naturellement très présente, elle a peu à peu disparue. En cause, la production de bois, l'exploitation agricole et l'urbanisation. Cette végétation, laissée à l'abandon ou surexploitée est aujourd'hui en majorité déséquilibrée, vieillissante ou inexistante. On constate un manque de ripisylve au bord de nos cours d'eau, pourtant son rôle est primordial. En effet, elle est indispensable au bon fonctionnement de la rivière et à tout l'écosystème associé. D'importants enjeux de conservation et restauration apparaissent.

Rôle et Intérêt : Stabilisation des berges et lutte contre l'érosion : l'enracinement en profondeur des arbres, arbustes et herbes, permet le bon maintien des berges. Les racines fixent les matériaux de berges. Dépollution naturelle et amélioration de la qualité de l'eau: les végétaux, le sol et les micro-organismes constituent un filtre naturel réduisant les rejets directs dans la rivière. Leur ombrage limite le réchauffement des eaux et le développement des algues. Effet brise-vent : avec un gain de production pour les parcelles agricoles.

Extrait de : Le boisement des berges, essentiel pour une rivière en bonne santé / EPAGE « Etablissement Public d'Aménagement et de La Gestion de l'Eau » Haut-Doubs Haute Loue.

Des arbres apportant de la biodiversité. À la recherche de plus de biodiversité dans notre

village, l'espace vert de la nouvelle aire du PAV « point d'apport volontaire », a été conçu en partenariat avec le paysagiste de l'ONF. C'est ainsi que 3 arbres vont grandir pour apporter un plus à notre environnement. Une prairie fleurie a été semée dans l'intérêt des insectes et de la pollinisation. Merci de ne pas cueillir les fleurs afin qu'elles puissent se ressemer naturellement.

Les essences d'arbres sélectionnées :

1. SAULE PLEUREUR : Les saules en général sont des alliés de la biodiversité. Ils abritent souvent une faune très riche et diversifiée. Avec leur silhouette originale, les « pleureurs » jouent un rôle important dans le paysage. Leurs grands rideaux de feuilles produisent de grandes quantités d'oxygène. Cet arbre aime les lieux humides. Il pompe beaucoup d'eau : il pourrait être fort utile pour limiter les inondations. Il filtre l'eau et la rejette dans l'air. Il adoucit et humidifie ainsi l'atmosphère en été.
2. SORBIER DES OISELEURS : autrefois très répandu en lisière des forêts et dans la composition des haies, on le trouve désormais surtout en bordure des forêts d'épicéas et comme arbre d'ornement dans les parcs et jardins. Tous ont la particularité de produire de jolies fleurs blanches (à l'état naturel) qui se transforment en fruits rouges souvent trop âpres ou acides pour nous, mais très appréciés par les oiseaux.
3. TULIPIERS : un arbre rustique dont les fleurs ressemblent à des tulipes. On le reconnaît facilement à ses feuilles caduques à quatre lobes et tronquées à la base, qui virent à l'or en automne. La floraison, parfumée, survient au printemps et dure jusqu'en été. En tant qu'arbre fleurissant, ce sont surtout les fleurs qui intéressent la faune. Le tulipier est en effet un excellent pollinisateur, attirant

entre autres les abeilles. Cela n'empêche pas les fruits, d'attirer les oiseaux et les petits mammifères pour s'en nourrir, ils persisteront pendant l'hiver, les jeunes rameaux sont une source de nourriture pour les chevreuils.

Prochaine étape :

- > Apporter du paysage ET surtout un intérêt de biodiversité à l'entrée du village. (à droite avant le pont).
- > Plantation de quelques fruitiers sauvages notamment le long de la voie communale du Pertuis

Notre Forêt

Les forêts souffrent, la nôtre également, entre les attaques des scolytes et la chalarose du Frêne, elles connaissent de très lourds dégâts. Il faut replanter pour les générations futures.

Des racines à la cime des arbres, les forêts sont les héroïnes qui maintiennent notre planète en bonne santé et notre vie sur terre. Elles abritent environ 80 % de la vie sur terre. Les insectes, les animaux, grands et petits, dépendent de forêts en bonne santé qui leur fournissent ce dont ils ont besoin pour vivre. Elles limitent l'érosion des sols, absorbent le CO2... La liste des avantages qu'offrent notre patrimoine est infinie.



Nous bénéficions du plan de relance « aide financière de l'état », pour replanter les plus grandes parcelles détruites par les attaques des scolytes. Le plan de relance, a été accordé pour les parcelles 11-14-20 soit 3,14 hectares. Les essences replantées sont un mélange de Chêne Sessile, Sapin Bornemüller, Douglas et feuillus précieux. Espérons que l'été ne soit pas trop sec pour la survie des nouveaux plants.

Plantation chemin de la Chire : les plants sont protégés afin de ne pas être abîmés par les chevreuils.

INSTALLATION DE 2 BANCS SUR NOTRE COMMUNE

Vous avez certainement dû les apercevoir... 2 jolis bancs au nom de notre commune ont été installés sur l'aire de jeu à l'École et au square vers le terrain de pétanque.

Nous remercions la société Betontec pour cette belle intention à l'égard de notre commune.



JE ROULE TRANQUILLE DANS MON VILLAGE

À proximité de l'école, la vitesse est limitée à 30 km/h.

Dans le village, comme dans la majorité des agglomérations, la vitesse est limitée à 50km/h pour les voitures. Si le convoi dépasse le gabarit autorisé, la vitesse est limitée à 40 km/h (ou 25 km/h selon la réception des véhicules).

Prochainement modification de circulation

Limitation de la vitesse autorisée - Route de St Lazare et du Perthuis. Cette route s'avère dangereuse puisque de nombreux véhicules agricoles et forestiers l'empruntent pour leurs travaux. Ce petit « raccourci » est de plus en plus utilisé, avec une vitesse excessive. Afin d'éviter les risques d'accident, la limitation de vitesse va être abaissée. La vitesse sur les voies communales 102 et 103 (route de St Lazare et du Perthuis), sera limitée à 50 km/h au lieu des 80km/h. Un arrêté municipal va être établi. Du 1^{er} novembre au 31 mars, l'axe Goux-les-Usiers – Le « Perthuis » sera doté d'un sens interdit, afin de renforcer la portion de route marquée par l'indication « route non déneigée ». Un renforcement des contrôles sera demandé.

Abords de l'école

Afin d'être plus clair et sans ambiguïté le panneau de l'aire de retournement du bus va être changé. Il sera remplacé par une interdiction de circulation plus explicite. Le parking côté périscolaire sera utilisé uniquement par le personnel éducatif.

Ce changement fait suite à de nombreuses remarques du conseil d'école, sur le stationnement et la circulation des parents venant déposer leurs enfants au plus près de la grille de l'école.

Une fois la nouvelle réglementation mise en place, un courrier sera adressé à tous les

parents. Nous comptons sur les utilisateurs pour respecter les nouvelles dispositions. Il serait très regrettable de devoir sanctionner les contrevenants. La sécurité des enfants est en jeu !

Chemin dit « du moulin »

Le chemin d'exploitation « du Moulin » situé à l'entrée du village, est réservé aux exploitants agricoles et en aucun cas, une voie communale pour se rendre à Dommartin. Le constat est fait que de nombreux automobilistes l'empruntent. Sa sortie sur la D130 est dangereuse. Une nouvelle signalisation va être mise en place par arrêté municipal. La responsabilité des usagers non autorisés sera alors engagée.



PLUIH

La phase PPA « Personnes Publiques Associées » du plan local d'urbanisme intercommunal est terminée. Suite aux remarques des PPA, le cabinet en charge de l'élaboration du PLUIH va finaliser l'écriture du règlement /zonage. Vous serez informé par flyer, panneau lumineux, page Facebook des dates de l'enquête publique.

MODE DOUX

Création d'un maillage intercommunale de liaisons douces. Le travail sur le schéma directeur des modes doux a bien avancé. Deux cheminements doux se dessinent pour la commune (le long de la RD 130 et sur le chemin dit du Moulin – ce dernier ne sera pas modifié dans sa structure seulement agrémenté de jalonnement).



TEOMI

Mise en place de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative prévu au 1^{er} janvier 2023.

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Une OPAH, c'est quoi ?

Une OPAH est une opération dont l'objectif est d'inciter les **propriétaires occupants** (soumis à conditions de revenus) et **baillleurs** (sous réserve de respect de loyer plafond et ressources locataires) à réaliser des **travaux d'amélioration** de leurs logements et de favoriser la remise sur le marché de logements vacants, en leur proposant des **aides financières** et une assistance administrative et technique. Cette opération peut également s'adresser aux **copropriétaires** et **syndicats de copropriétaires**.

Pour qui ?

- ✓ Propriétaires occupants
- ✓ Propriétaires bailleurs : logements occupés ou vacants
- ✓ Syndicats de copropriétaires

À la CCGP

La **Communauté de Communes du Grand Pontarlier (CCGP)** a souhaité lancer une étude pré-opérationnelle, préalable indispensable, en vue de la mise en place d'une OPAH sur l'ensemble du territoire afin de donner à ses habitants la possibilité d'améliorer **leurs conditions de vie et de confort**.

Elle a missionné l'**association SOLIHA** en collaboration avec le **cabinet FGN Conseil** pour réaliser une étude qui permettra de disposer d'un diagnostic complet du fonctionnement du parc immobilier et de calibrer les aides financières et l'accompagnement qui seront apportés aux propriétaires lors de la mise en œuvre opérationnelle de l'OPAH selon les différents volets retenus. Pour ce faire, la CCGP réunit plusieurs partenaires : l'**Agence Nationale pour l'Habitat (Anah)** et le **Département**.

Quels objectifs ?

- Moderniser le parc de logements privés existant pour en améliorer la qualité et son attractivité
- Adapter le parc de logements aux besoins de la population
- Lutter contre l'habitat indigne et insalubre
- Inciter les propriétaires à améliorer leur logement selon leurs besoins : économies d'énergie, adaptation liée au handicap ou à la vieillesse
- Remettre sur le marché des logements vacants et/ou dégradés
- Réduire la consommation énergétique du parc de logements
- Valoriser le patrimoine bâti notamment rural
- Stimuler l'activité des artisans du territoire
- Proposer une offre de logements conventionnés

Étude pré-opérationnelle

Une étude pré-opérationnelle vise à définir les problématiques du périmètre de l'opération, à recenser les projets qui pourraient être subventionnés en phase opérationnelle et à proposer une stratégie d'intervention en termes d'objectifs et de moyens financiers à mobiliser. L'étude a démarré et SOLIHA sera présent sur l'ensemble du territoire des communes de la CCGP durant toute la durée de l'opération.

Quels travaux ?



Rénovation énergétique : isolation intérieure et extérieure, menuiseries extérieures, chauffage, ventilation...



Réhabilitation de logements dégradés ou insalubres, occupés ou vacants



Adaptation aux handicaps et prévention du vieillissement : accessibilité logement, sanitaires adaptés...



Copropriété : travaux d'économie d'énergie, travaux sur parties communes

C'est uniquement à l'issue de cette étude que la CCGP décidera ou non de lancer la phase opérationnelle de l'OPAH.

Toutes les informations de l'OPAH sont disponibles en mairie.

PAT « PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL »

Quels sont les acteurs impliqués ?

- > Agriculteurs et producteurs
- > Collectivités territoriales, services de l'État, financeurs
- > Acteurs de la transformation, la commercialisation, la distribution et la logistique
- > Organismes d'appui et de recherche
- > Consom'Acteurs

Un projet partenarial...

Le PAT est un projet global avec une forte dimension partenariale. En effet, il nécessite une élaboration concertée impliquant l'ensemble des acteurs du territoire dont l'objectif est de créer et/ou consolider des filières territorialisées et développer la consommation de produits locaux de qualité, en particulier relevant d'une production respectueuse de l'environnement.

Forte de ses compétences en aménagement, en économie et en matière d'environnement ainsi que du caractère agricole de son territoire, la Communauté de Communes se présente comme un pilote clef pour élaborer une stratégie alimentaire sur son territoire en :

> réalisant un diagnostic partagé, en collaboration avec la Chambre Interdépartementale d'Agriculture (CIA25/90), basé sur un état des lieux des productions agricoles et alimentaires locales, un recensement du besoin alimentaire du bassin de vie et l'identification des atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire ;

> élaborant un plan d'actions partenariales, cadre stratégique et opérationnel, répondant à des enjeux sociaux, environnementaux,

économiques et de santé.

Pour réaliser ce diagnostic partagé par tous les acteurs, des groupes de travail se réuniront pour étudier les 4 thématiques suivantes : foncier, circuits courts, restauration ou encore gaspillage alimentaire/éducation. D'autres groupes seront formés au 1^{er} semestre 2023 pour identifier et étudier des projets pertinents pour notre territoire conduisant à l'adoption d'un plan d'actions fin 2023.

SECTORISATION DES COLLÈGES

Les collèges de Pontarlier et de Doubs sont en sureffectifs. Les collèges de Frasne et Mouthe, récemment rénovés peuvent augmenter leur capacité d'accueil.

En novembre 2021, le Conseil Départemental a convié les maires du territoire du Haut-Doubs pour travailler ensemble sur la refonte des collèges. Après plusieurs réunions sur la modification des secteurs de scolarisation des collégiens, les maires de l'intercommunalité ont « botté » en touche, en ne validant aucune proposition, estimant que le département doit prendre la responsabilité de ses choix.

L'impact projeté sur le RPI Vuillecin/Dommartin : il est envisagé de rejoindre le collège Grenier de Pontarlier, comme jadis... Dans cette optique nous ne sommes pas les moins bien lotis du territoire. Mais quel dommage pour les enfants de notre village de s'éloigner du Collège Lucie Aubrac, d'autant plus si un jour la voie douce vient à se faire.

Suite des réunions en septembre 2022...





Vie associative

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS VUILLECIN

Après 4 années d'absence, l'association Sports et Loisirs de Vuillecin aura de nouveau plaisir de renouer avec son vide grenier.

Réservez des maintenant la date du dimanche 11 septembre.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir cette année au centre du village et le long de la rue de Pontarlier depuis la rue du Stade. Quelques artisans et exposants seront également présents.

Un repas sera servi le midi sous chapiteau, et une buvette sera également à disposition pour vous désaltérer. Concert de Musique du groupe «Les Frisés» vers 16h00. L'association Tagada accueillera vos enfants dans la cour de la Mairie pour une kermesse et une vente de crêpes.

Un bulletin d'inscription est joint au bulletin alors ne perdez pas de temps...

Toujours à disposition des habitants de Vuillecin location de notre matériel :

- Table + 2 bancs > 3€
- Chapiteau > 150 €
- Groupe électrogène > 20 €



JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé le samedi 23 Avril au nettoyage des rues, voiries, talus et espaces verts de notre commune.

Le nettoyage ne doit pas s'arrêter à cette seule journée. Nous comptons sur la bienveillance de tous pour ramasser un papier ou une bouteille vide, lors de vos promenades dans notre joli village.

Au fil des années, nous avons pu constater que les déchets étaient de moins en moins nombreux.

Un petit coup de balai ou de grattage des mauvaises herbes le long des trottoirs est également à la portée de tous afin de rendre notre village plus agréable à vivre.



CLUB DES AÎNÉS

L'association se porte bien avec 75 adhérents pour l'année 2022.

Le COVID n'a pas touché trop dangereusement les personnes âgées du village, même si plusieurs l'ont contracté.

Le club a pour vocation d'aider les personnes âgées de Vuillecin, chacun étant appelé à signaler celles qui auraient besoin d'aide et de soutien.

Chaque jeudi, les aînés se retrouvent à la salle en mairie, pour partager un moment de convivialité et partager jeux de carte, ou jeux de société. La cotisation annuelle est à 15.00 €

Les activités avaient été suspendues lors de la pandémie de 2020, mais ont repris depuis le mois de septembre 2021, avec de nouveau une pause durant l'hiver.

Lors de l'Assemblée Générale du 19 Avril, un nouveau conseil d'administration a été élu : présidente : Claudine LECLERC, trésorière Chantal LECLERC, trésorière Adjointe : Annie GUINCHARD, secrétaire : Colette MAIRE, secrétaire adjointe : Colette GROSJEAN, Assesseurs : Lucette BESSON – Jacqueline BESSON – Régis FEUVRIER – Bernadette GUILLAUMAT et Marie-Claude JACQUOT.





LES MAINS CRÉATIVES

Après 2 années de report dû à la covid, nous avons le plaisir de vous inviter à notre

EXPO/VENTE marquant les 20 ans du club. Nous espérons cette fois qu'elle aura bien lieu.

Beaucoup d'idées cadeaux vous seront proposées (coussins, sacs, pochettes, doudous mais aussi tableaux peints etc..)

Nous vous accueillerons à la salle annexe des Annonciades du vendredi 23 au dimanche 25 septembre de 10h à 18h.

Tirage d'une tombola dont nous vous présentons le 1^{er} lot (photo ci-dessus).

L'AVPEC VUILLECIN

Malgré la situation sanitaire l'AVPEC a été présente en 2021 surtout via les réseaux sociaux avec sa page Facebook qui connaît un joli succès grâce à l'histoire des chapelles et oratoires de notre secteur et également un gros succès pour la publication d'Anne Lyse photographe animalière qui a rejoint la communauté des Renouillards et qui publiera prochainement sur notre page sa passion pour la faune locale .

Le succès des publications sur notre page Facebook a amené un partenariat avec l'Office du tourisme ; vous pouvez désormais retrouver Jaunotte sur la page de l'office du tourisme > www.jura-terroir.com/histoire/patrimoine-religieux/chapelles-et-oratoires.html

L' AVPEC a été présente pour participer à la journée organisée par la Tantative dans le cadre du festival des solutions écologiques soutenu par la Région Bourgogne Franche-Comté. Avec une visite guidée sur le Dugeon et la chapelle Saint Georges, sympathique journée sous un joli soleil d'automne.

Pendant le temps du COVID, Jaunotte a réalisé quelques fascicules qui seront prochainement exposés : l'histoire de notre Église et au fil du Dugeon qui raconte notre belle rivière du Dugeon.

Pour 2022 : L'entretien du Moray et de la chapelle Saint Georges est toujours d'actualité. Nous continuons à préserver et de mettre en valeur notre patrimoine local.

Le projet d'un observatoire au lac du Moray est toujours à l'ordre du jour.

Un projet également dans le cadre de la réfection de la place du village avec la réalisation de pancartes explicatives sur nos

monuments, une présentation sera faite à la commune.

Jaunotte espère vous retrouver pour une expo dans le courant de l'année 2022 et lors de nos réunions d'association.

À rappeler également que l'AVPEC est présente aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai depuis 2010 avec la sonorisation, plus de 10 ans pour entretenir le devoir de mémoire cher aux yeux de notre Jaunotte et comme le disait Churchill « **Un peuple qui ignore son passé se condamne à le revivre** ».

Également Jaunotte travaille sur l'histoire de la gare de Pontarlier et envisage pour 2023 la sortie d'un fascicule retraçant l'histoire cheminote dans notre ville de Pontarlier.

Si la nature et le patrimoine vous intéressent, et que vous avez l'envie de participer à la mise en valeur de notre patrimoine alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

TAGADA & COMPAGNIE

Tagada & Compagnie a pu reprendre ses activités suite aux changements des conditions sanitaires et les enfants sont venus nombreux à notre activité « masques de carnaval ».

Tagada a également financé le projet « École et Cinéma » ainsi qu'un goûter de carnaval pour les 2 villages, avec Dommartin. Les enfants étaient ravis.

Une visite de la maison de la réserve a été organisée pendant les vacances d'avril et une activité pêche à l'étang du pont rouge a eu lieu le 7 mai.

Et pour clôturer cette belle année une grande Kermesse est organisée au Terrier où tout



est prévu pour que les enfants passent une merveilleuse après-midi.

Vous pourrez également nous retrouver le 11 septembre lors du vide grenier de Vuillecin. Nous animerons une petite kermesse pour les enfants.



À Vuillecin

PERMANENCE SECRETARIAT MAIRIE

Lundi et jeudi de 14h00 à 18h00
Vendredi matin de 9h00 à 12h00

03 81 39 41 13 - mairie.vuillecin@wanadoo.fr
www.vuillecin.fr
Facebook : Mairie de Vuillecin-25

LOCATION SALLE DE CONVIVIALITÉ

Didier BESSOT
06 38 15 22 45 (heures de repas en semaine)

EAU & ASSAINISSEMENT

Compétence de la C.C.G.P 03 81 39 40 02

FIBRE OPTIQUE

Depuis le 5 Novembre 2021, VUILLECIN est éligible à la fibre optique. Vous pouvez désormais vous rapprocher de votre opérateur si vous souhaitez en bénéficier et vous raccorder.

COMPOSTEURS

Pour réduire de près de 30% le poids de votre bac ordures ménagères, équipez-vous d'un composteur. La vente de composteurs est de nouveau possible auprès de la société PREVAL, au prix de 40€ accompagné d'un guide de compostage. Vous pouvez les commander depuis le site internet www.preval.fr, ou directement sur place.

SITE INTERNET

Vous avez certainement pu constater que le site internet de notre commune n'était plus accessible depuis le début du mois d'avril. Un nouveau site est en cours d'élaboration, et sera de nouveau accessible à compter du 1^{er} septembre. Nous vous remercions pour votre patience.

ASSISTANTE MATERNELLE

Une nouvelle assistante maternelle est disponible dans notre village – temps complet à la journée pour 3 enfants

Cyrielle GRAND – 2 rue du Stade – 06 47 03 87 18

DÉCHETTERIE DE PONTARLIER

Horaires ETE (Avril à Septembre)

Lundi au Samedi 8h00-12h00 et 14h00-18h00

Dimanche 9h00 – 12h00

Horaires HIVER (Octobre à Mars)

Lundi au Samedi 8h30-12h00 et 14h00-17h00

NIDS DE GUÊPES ET FRELONS

Expérimenté depuis 2015, l'entreprise Landoin met ses compétences à votre service (cette prestation n'étant plus assurée par les sapeurs-pompiers).

Disponible 7j/7 sur RDV – 06 84 42 71 98

landoin.daniel@orange.fr

TRAVAUX BRICOLAGE ET JARDINAGE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Le Dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.

